

*Date de dépôt : 11 mars 2020*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite urgente de M. Mathias Buschebeck : Utilisation**  
**des salles de sport dans les écoles secondaires**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 28 février 2020, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Ce n'est un secret pour personne, Genève manque cruellement de salles de sport pour satisfaire les demandes des nombreuses associations sportives actives dans notre canton.*

*Dans l'immédiat, seule une optimisation de l'utilisation des salles existantes, notamment dans les établissements scolaires, peut permettre d'améliorer cette situation.*

*Une mesure, qui semble relativement simple à mettre en œuvre, est la mise à disposition de ces salles de sport en été. S'il est logique que la période estivale soit utilisée pour effectuer des travaux d'entretien, il semble néanmoins qu'il doit être possible que ceux-ci ne s'étalent pas sur toutes les vacances.*

*Pourtant, il est aujourd'hui impossible de disposer des salles de sport des établissements scolaires en été, alors qu'une réelle demande existe et que les pouvoirs publics auraient tout intérêt à y répondre favorablement.*

*Questions :*

- *Le Conseil d'Etat pourrait-il mettre à disposition des associations sportives qui en font la demande les salles de sport des établissements scolaires durant les vacances d'été ?*
- *Si ce n'est pas possible dans l'immédiat, le Conseil d'Etat l'envisage-t-il dans un avenir proche ?*
- *Sinon, pour quelles raisons ?*

**RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

Pour les vacances d'été 2020, il n'est pas prévu de mettre à disposition des associations sportives les salles de sport des établissements scolaires. Il sied de préciser que l'Etat n'est pas chargé de la gestion des bâtiments des écoles primaires, mais uniquement de celle des écoles du secondaire I et II.

D'ici 2021, une analyse des conditions de mise à disposition sera menée entre les différentes politiques publiques, intégrant notamment les impératifs liés aux travaux de rénovation et/ou de transformation à programmer durant les vacances d'été, à l'entretien courant des salles de sport, aux grands nettoyages estivaux, ainsi qu'au stockage de matériel de chantier et/ou scolaire.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

**AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT**

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS